

# COMMUNE DE BRUEBACH

## Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 12 septembre 2024 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoint - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL - Mme Aurélie LHOMMÉ (Arrivée à 20h16 - point Divers) - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Baptiste IDCZAK et Mme Brigitte ESTERMANN

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : Mme Priscille BAKAJ à M. Aurélien MEROT

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2024 et de la séance extraordinaire du 27 juin 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

### 3. Finances - Demande de subvention exceptionnelle de l'Harmonie Fanfare *Liberté 1924*

Le point est reporté à la séance du 10 octobre 2024 afin d'obtenir un complément d'information.

### 4. Travaux : Approbation d'une convention de servitude entre la Commune de Bruebach et ENEDIS - Parcelle cadastrée section 02 n°25

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### 5. Personnel Communal

#### 5.1. Instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### 5.2. Participation financière à la protection sociale complémentaire en risque « santé » à des contrats labellisés

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### 5.3. Adhésion à la Convention de participation mutualisée Prévoyance proposée par le CDG 68 et Participation de la collectivité au financement de la protection sociale

(Liste des délibérations du CM) 1

**complémentaire Prévoyance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**QUESTIONS DIVERSES**

Fin de la séance à 20h39.

Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gilles Schillinger".

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>